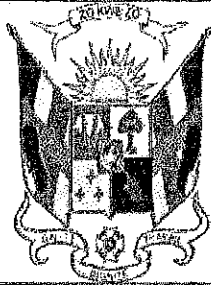


Ambassade de la
République
Centrafricaine
Auprès de la
Confédération Suisse



Mission Permanente de la
République Centrafricaine
auprès de l'Office des
Nations Unies et des
autres Organisations
Internationales à Genève

République Centrafricaine
Unité – Dignité – Travail

56

DECLARATION DE LA REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE AU SECOND PASSAGE DE LA REPUBLIQUE ARABE D'EGYPTE AUX MECANISMES DE L'EPU (OCT 2014)

Monsieur le Président

La République Centrafricaine salue et félicite la délégation de la République d'Arabe d'Egypte pour la présentation exhaustive de son Rapport national devant le groupe de travail de l'Examen Périodique Universel du conseil des droits de l'Homme.

Ma délégation note avec satisfaction le progrès accomplis par l'Egypte, en vue de renforcer et protéger les droits de l'Homme, notamment par le retour à l'ordre constitutionnel, matérialisé par les élections de 2014 et La mise œuvre d'une politique sociale, en faveur des couches défavorisées etc.

Dans le cadre de cet Examen, la République Centrafricaine souhaite faire les recommandations suivantes :

1 - Que le Gouvernement Egyptien veille à ce que les forces de défense et de sécurité agissent conformément aux normes du droit international des droits de l'Homme, en ce qui concerne l'usage de la force,

2 - Que le projet de loi relatif à la lutte contre la violence faite aux Femmes soit adopté.

Enfin, nous souhaitons plein succès à l'Egypte dans le ^{Présent} Rapport sous Examen.

Je vous remercie.